

Centre pénitentiaire



En théorie, il existe une différence entre les prisons destinées à la détention préventive et les prisons pour les condamnations. Dans la pratique, en raison de la surpopulation, la plupart des prisons hébergent tant des personnes condamnées que des personnes en détention préventive.

Les prisons fermées disposent de tous les moyens de surveillance et d'équipements de sécurité, comme un mur d'enceinte, des barreaux, une détection de sécurité, etc. Dans ces prisons, les détenus passent la majeure partie de leur temps en cellule.

Le défi

La combinaison des normes coupe-feu européennes et de la performance anti-effraction telle que définie par la Justice belge sont les principales caractéristiques d'une porte prison. La norme prisons AE 20 combine des essais anti-effractions plus sévères que ceux de la norme européenne EN1627-1630, avec la performance coupe-feu selon EN 1634-1. Outre la performance, le défi d'une telle porte, c'est sa durabilité face aux importantes sollicitations des détenus.

www.heinen-doors.com

La solution Heinen

Heinen a développé des portes spécifiques répondant aux exigences des établissements pénitentiaires belge, comme par exemple la porte de cellule P1 (suivant les essais « Justice ») munie de la serrure Justice et d'un module vitrage + passe-plats, avec :

- Résistance à une pression statique de 3,5T tout en restant fonctionnelle
- Combinaison coupe-feu jusqu'à EI1-30 suivant EN1634-1
- 1000 000 cycles ouvertures/fermetures
- Garantie de 15 ans sans contrat de maintenance.

Année de coopération

Plus de 30 ans

Chiffres clés



Plus de 1000 portes
Coupe-feu, anti-effraction et AE20

Partenaires

